

Arrêté N° 2024-201

La Présidente de l'Université Lyon 2,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et R335-5,
Vu le Code du travail, et notamment les articles L6411-1, L6412-3, R6412-1 à -6,
D6412-6 et suivant.

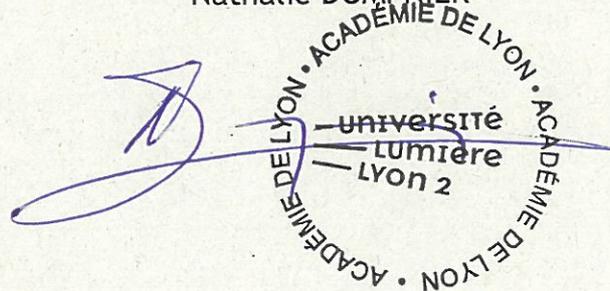
Arrête :

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au master histoire de l'art - patrimoine, architecture, mondialisation est constitué conformément au tableau joint au présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 27/05/2024

La Présidente,
Nathalie DOMPNIER



COMPOSITION DU JURY DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

ANNEE 2023 - 2024

Intitulé exact du diplôme :

Master histoire de l'art

Patrimoine, architecture, mondialisation

	Nom, prénom	Qualité :
Présidente du jury	ZERBINI Laurence	mcf
Enseignante-chercheur	MATHIAN Nathalie	mcf
Enseignante-chercheur	BECK Emilie	mcf Sorbonne Université
Enseignant-chercheur	ABAD Reynald	Pu Sorbonne Université
Professionnel	FAIVRE D'ARCIER Louis	directeur des archives de Lyon
Professionnelle	FALAISE Marion	conservatrice au Musée des arts décoratifs et des tissus de Lyon